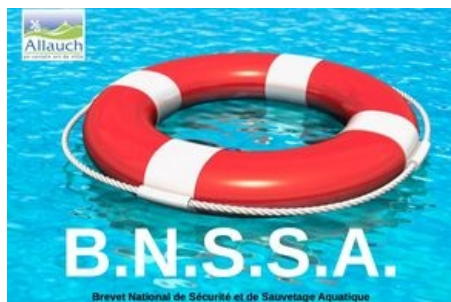


Ville d'Allauch



JEUNESSE

Formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage aquatique (BNSSA)

L'association "Avoir les gestes qui sauvent" organise, en partenariat avec la Ville d'Allauch, une session de formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage aquatique (BNSSA), du 24 au 28 février 2020 et du 20 au 24 avril 2020, à la Piscine Municipale d'Allauch.

Publié le 03 décembre 2019

Le BNSSA permet de surveiller des plages publiques ou privées, des piscines privées, et d'assister le Maître-Nageur Sauveteur dans la surveillance des piscines publiques.

Contenu de la formation

PSE1 : Premier Secours en Équipe niveau 1

La réglementation des baignades et postes de secours

Questionnaires à choix multiples

Épreuves physiques

Épreuve 1 dite "d'apnées" : parcours de 100 mètres avec apnées

Épreuve 2 dite "PMT" : parcours de 250 mètres avec palme, masque et tuba

Épreuve 3 dite "Sauvetage" : porter secours à une personne en milieu aquatique

81h de formation (10 jours) - 600€ (PSE 1 inclus)

Options : BNSSA sans PSE1 / 42H - 300 €

Recyclage BNSSA / 10H - 100 €

Prérequis :

- > Être âgé de 17 ans minimum;
- > Attention : le diplôme ne sera délivré que le jour des 18 ans
- > Disposer d'un certificat médical selon le modèle joint dans le dossier d'inscription ;
- > Avoir une bonne condition physique et savoir bien nager

Le nombre de places étant limité, les 18 premiers dossiers complets seront pris. Possibilité de prise en charge de la formation par Compte Personnel de Formation et/ou Pôle Emploi, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Contact et renseignements :

06 19 55 50 59 - info@avoirlesgestesquisauvent.fr

Dossier d'inscription : www.avoirlesgestesquisauvent.fr

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lun - Ven :
8h30 > 12h - 14h > 18h

Sam :
8h30 > 12h